

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
MARDI 01 SEPTEMBRE 2026 à 10 H 00
SARLU VINTORE
ZA DU DOUAIRE SAINT AIGNAN
4 RUE GUSTAVE EIFFEL
54360 BLAINVILLE SUR L'EAU
LIVE : WWW.INTERENCHERES.COM/54010

EXPOSITION LE JOUR DE LA VENTE A 9H30 – ENLEVEMENT AVANT LE 04/09/2026 A 16H

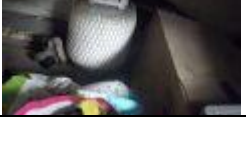
Lot	Désignation	
1 J	1 banquette visiteur dessus skaï beige, structure bois, 6 places. TVA RECUPERABLE : OUI 20 / 80	
2 J	1 extincteur 6L eau avec additif + 2 extincteurs 2kg CO2 + 1 extincteur 9kg poudre + 1 extincteur 6kg poudre. TVA RECUPERABLE : OUI 25 / 75	
3 J	1 PC HP tout-en-un, processeur Core-i3 + 1 téléphone sans fil PANASONIC équipé répondeur. TVA RECUPERABLE : OUI 50 / 150	
4 J	2 fauteuils en tissu et toile noire + 2 caissons métalliques à 5 tiroirs dont 1 avec tiroirs endommagés. TVA RECUPERABLE : OUI 10 / 30	
5 J	1 desserte dessus bois, structure métal. TVA RECUPERABLE : OUI 5 / 15	
6 J	1 armoire vestiaire 3 portes + 1 armoire vestiaire 2 portes + 1 armoire vestiaire 1 porte. TVA RECUPERABLE : OUI 30 / 90	
7 J	1 armoire métallique haute à 2 portes coulissantes. TVA RECUPERABLE : OUI 20 / 60	

Lot	Désignation		
8 J	1 portemanteau bois. TVA RECUPERABLE : OUI	5 / 10	
9 J	1 mini four BRANDT. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 20	
10 J	1 lave-linge INDESIT 7 kg. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
11 J	1 table dessus stratifié clair + 6 chaises à coque PVC noir et piètement bois. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 40	
12 J	1 réfrigérateur SIGNATURE avec distribution de glaçons et congélateur en partie basse. TVA RECUPERABLE : OUI	80 / 240	
13 J	1 armoire métallique basse à 2 portes coulissantes. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
14 J	1 four à micro-ondes, sans marque apparente. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 20	
15 J	1 étagère bois à 5 plateaux. TVA RECUPERABLE : OUI	5 / 10	
16 J	1 dérouleur flexible à air comprimé HDR. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	

Lot	Désignation		
17 J	1 dérouleur flexible rallonge électrique FORCH. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
18 J	1 desserte en bois blanc avec 1 chaise. TVA RECUPERABLE : OUI	3 / 6	
19 J	1 nettoyeur pour pistolet à peinture QR DRESTER. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
20 J	1 dérouleur flexible rallongé électrique FORCH. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
21 J	1 petit établi avec 1 petit lot de consommables. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	
22 J	1 pistolet TORNADO pour nettoyage + 5 pistolets à peinture + 1 pistolet à mastic. TVA RECUPERABLE : OUI	60 / 180	
23 J	2 étagères FORCH avec 1 lot de consommables et visserie. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
24 J	1 fer à souder spécial carrosserie + 1 petit fer à souder. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
25 J	1 ordinateur avec interface Diag. TVA RECUPERABLE : OUI	60 / 120	
26 J	1 mallette pour filtre à huile, 15 pièces. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
27 J	1 cabine de peinture EUROPA avec machinerie sur l'arrière. Vendu avec obligation de remise en état des ouvertures réalisées sur le bâtiment et des éventuels autres dégâts suite au démontage par l'acquéreur. Fourniture d'une caution de 2000 € obligatoire. TVA RECUPERABLE : OUI	1 000 / 8 000	

Lot	Désignation	
28 J	1 ensemble compresseur de marque FINI K-max 11 - 10 bar équipé avec sécheur d'air S-R NUAIR et cuve SEA 500L sur la mezzanine. TVA RECUPERABLE : OUI	
	600 / 1 800	
29 J	1 table + 1 étagère à 3 niveaux avec 1 lot de consommables divers + 1 kit colle pour les redressages + petit outillage + 3 pulvérisateurs à main. TVA RECUPERABLE : OUI	
	20 / 60	
30 J	1 riveteuse pneumatique ELEMENT E-412 NA. TVA RECUPERABLE : OUI	
	30 / 90	
31 J	2 fûts vides. TVA RECUPERABLE : OUI	
	10 / 20	
32 J	3 dérouleurs tuyaux d'arrosage JBM. TVA RECUPERABLE : OUI	
	60 / 180	
33 J	4 pulvérisateurs. TVA RECUPERABLE : OUI	
	20 / 40	
34 J	1 passerelle alu + 1 tabouret carrossier. TVA RECUPERABLE : OUI	
	30 / 90	
35 J	1 lot de 10 pneus (dont 4 neufs). TVA RECUPERABLE : OUI	
	100 / 300	
36 J	2 rangées de racks bas vides. TVA RECUPERABLE : OUI	
	40 / 120	
37 J	Lot de divers éléments de pièces carrosserie et consommables. TVA RECUPERABLE : OUI	
	30 / 90	
38 J	1 mallette CLAS B line OM 0020BL contenant coffret masses à inertie + adaptateur pour extraction injecteur. TVA RECUPERABLE : OUI	
	30 / 90	
39 J	1 coffret 462433 FORCH incomplet avec 2 clés plates et 1 tournevis - il manque 1 clé plate. TVA RECUPERABLE : OUI	
	15 / 30	

Lot	Désignation		
40 J	1 coffret débosselage sans peinture CLAS DC0112 incomplet. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 30	
41 J	1 coffret CLAS OM0609BL centreur embrayage universel. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
42 J	1 coffret burineur pneumatique avec 5 burins. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
43 J	1 torche UV CREE led. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 20	
44 J	1 coffret mini meuleuse PRO PLUS. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	
45 J	1 coffret couteaux CLAS OM 5412BL. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	
46 J	1 coffret d'embouts douilles et embouts de vissage FORCH - incomplet. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
47 J	1 coffret avec manomètre et flexible contrôle clim, sans marque apparente. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
48 J	1 coffret BGS pour courroie d'accessoire pour les véhicules américains. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
49 J	1 redresseur de châssis ELECTRO POWER IC + 1 support de redressage POWER ELEC. TVA RECUPERABLE : OUI	150 / 450	

Lot	Désignation		
50 J	1 coffret CLAS pour contrôle de fuite de refroidissement, modèle AC11-60. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
51 J	1 coffret caisse TOOLS kit entretien injecteur. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	
52 J	1 coffret repousse piston incomplet TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
53 J	1 coffret repousse piston AUTOBEST. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
54 J	1 coffret pour rotule axiale CLAS, OM9175. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
55 J	1 pompe à graisse + 1 pistolet à mastic + 1 chargeur de batterie 12v avec 1 batterie + 1 coffret cliquet Facom TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 30	
56 J	6 chandelles, petit modèle. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
57 J	1 caisse BARDHAL avec kit nettoyage BARDHAL. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 20	
58 J	1 contrôleur de retour d'injecteurs CLAS AC 5240BL. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	
59 J	1 ventouse. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 20	
60 J	1 bonbonne gaz Clim. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 20	

Lot	Désignation		
61 J	1 presse 20 tonnes SHOP PRESS. TVA RECUPERABLE : OUI	80 / 240	
62 J	1 démonte-pneu TWIN BUSCH TW X-11. TVA RECUPERABLE : OUI	300 / 900	
63 J	1 dérouleur flexible air comprimé CLAS. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
64 J	1 équilibreuse TWIN BUSCH TW F-23. TVA RECUPERABLE : OUI	300 / 900	
65 J	1 servante à outils JBM avec outillage à main. TVA RECUPERABLE : OUI	120 / 360	
66 J	1 clé à cliquet pneumatique. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 30	
67 J	1 dérouleur flexible à air comprimé, sans marque apparente. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
68 J	1 dérouleur rallonge FORCH. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	

Lot	Désignation		
69 J	1 rouleuse pour carrosserie. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
70 J	1 armoire pour lubrifiants avec 1 petit lot subsistant de lubrifiants. TVA RECUPERABLE : OUI	60 / 180	
71 J	1 purgeur pour liquide de frein. TVA RECUPERABLE : OUI	40 / 120	
72 J	1 pont 2 colonnes NUSSBAUM 2.30 SLE, 3 tonnes, N° 333 763. TVA RECUPERABLE : OUI	600 / 1 800	
73 J	1 table de redressage de châssis LE VEGA avec équerre de redressage et 1 chariot d'accessoires. TVA RECUPERABLE : OUI	300 / 1 200	
74 J	1 manomètre de gonflage. TVA RECUPERABLE : OUI	5 / 15	
75 J	1 petit lot de divers ampoules. TVA RECUPERABLE : OUI	10 / 30	

Lot	Désignation		
76 J	1 desserte à 6 tiroirs avec divers clips + 2 malles avec consommables. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
77 J	1 chariot à 3 niveaux avec 1 petit lot de consommables. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	
78 J	1 chariot desserte RUPES avec 2 petites lustreuses sur batterie avec chargeur. TVA RECUPERABLE : OUI	50 / 150	
79 J	1 chariot desserte à 6 casiers avec 1 lot d'outillage à main et outillage pneumatique. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
80 J	1 enrouleur rallonge électrique JBM. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
81 J	1 clé à choc DEWALT avec batterie et chargeur. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
82 J	1 servante à outils KS TOOLS avec outillage. TVA RECUPERABLE : OUI	150 / 450	
83 J	1 servante à outils, sans marque apparente, ton noir avec outillage à main. TVA RECUPERABLE : OUI	150 / 450	
84 J	1 servante à outils marquée FORCE PROFESSIONAL TOOLS avec outillage à main. TVA RECUPERABLE : OUI	150 / 450	
85 J	1 desserte sur roulettes multi-dérouleur. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 30	
86 J	3 rangées de racks métalliques hauts, d'environ 3m de large sur 3 m de haut. Vendus vides. TVA RECUPERABLE : OUI	120 / 360	

Lot	Désignation		
87 J	1 aspirateur bidon KARCHER NT65/2 Eco. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
88 J	1 récupérateur d'huile pneumatique BAHCO. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
89 J	1 bouteille de gaz ARCAL. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	
90 J	1 petite équerre de redressage. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
91 J	1 cric roulant KS TOOLS. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
92 J	1 cric roulant SONIC. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	

Lot	Désignation		
93 J	1 récupérateur d'huile CLAS. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
94 J	1 aspirateur bi-moteur ICA. TVA RECUPERABLE : OUI	40 / 120	
95 J	4 roulettes pour déplacement des véhicules. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	
96 J	1 petit lot de pièces de carrosserie et consommables, en faible quantité. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
97 J	1 poste à souder par point carrossier GYSPOT BP LQC. TVA RECUPERABLE : OUI	2 000 / 6 000	
98 J	1 escabeau en alu 8 marches. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	

Lot	Désignation		
99 J	1 compresseur d'amortisseur. TVA RECUPERABLE : OUI	150 / 450	
100 J	1 poste GYSPOT Combi 230 E PRO sur sa servante. TVA RECUPERABLE : OUI	300 / 900	
101 J	1 rampe de séchage à 3 éléments E-TEC. TVA RECUPERABLE : OUI	60 / 180	
102 J	1 régloscope HELLA. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	

Lot	Désignation		
103 J	1 servante ponçage avec aspiration MIRKA. TVA RECUPERABLE : OUI	60 / 180	
104 J	4 pulvérisateurs à main. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 40	
105 J	1 servante ponçage avec aspiration MIRKA. TVA RECUPERABLE : OUI	60 / 180	
106 J	1 servante ponçage avec aspiration MIRKA. TVA RECUPERABLE : OUI	60 / 180	
107 J	13 supports carrossier de différents modèles. TVA RECUPERABLE : OUI	40 / 80	
108 J	1 poubelle de recyclage RECYCLEAN. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90	
109 J	1 petit chariot de manutention. TVA RECUPERABLE : OUI	5 / 15	
110 J	1 plateforme à 3 niveaux en métal galvanisé. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45	
111 J	1 bac métallique pour déchets. TVA RECUPERABLE : OUI	20 / 60	

Lot	Désignation	
112 J	4 chariots KS TOLLS, modèle 160.0260 pour transport des pièces. TVA RECUPERABLE : OUI	60 / 180 
113 J	2 baladeuses led JBM. TVA RECUPERABLE : OUI	15 / 45 
114 J	1 booster KS TOOLS Ultimate Pulse 12V. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90 
115 J	1 ensemble de matériel de laboratoire comprenant 1 PC TouchMix Ultra + 1 balance METLER TOLEDO + 1 spectromètre DigiMatch + 1 armoire de stockage avec différents peintures + 2 étagères de stockage avec apprêt et peinture. TVA RECUPERABLE : OUI	500 / 1 500 
116 J	1 lot de consommables dans les placards. TVA RECUPERABLE : OUI	30 / 90 
117 J	1 lot de 5 pistolets à peinture. TVA RECUPERABLE : OUI	50 / 150 
118 J	1 pistolet à peinture (seul) WS SERIES2 ANEST IWATA. TVA RECUPERABLE : OUI	150 / 450 
119 J	VP HYUNDAI i10 Immatriculation : GW-094-WV Carrosserie : CI N° série type : MALAM51BAAM434936 DMEC : 24/11/2009 Millésime : 2009 Kilométrage : 152510(KILOMETRAGE NON GARANTI) Non roulant, vendu avec fiche d'identification. TVA RECUPERABLE : OUI	400 / 800 
120 J	VP CITROEN C2 Immatriculation : AJ-367-FX Carrosserie : CI N° série type : VF7JMKFVC97573665 DMEC : 27/10/2008 Millésime : 2008 Kilométrage : 98739(KILOMETRAGE NON GARANTI) Non roulant, vendu avec fiche d'identification. TVA RECUPERABLE : OUI	300 / 600 

Lot	Désignation	
121 J	VP PEUGEOT 206 SW Immatriculation : EA-624-FS Carrosserie : CI N° série type : VF32EKFWF42692882 DMEC : 29/08/2002 Millésime : 2002 Non roulant - vendu avec fiche d'identification TVA RECUPERABLE : OUI	
	300 / 600	
122 J	VP RENAULT SCENIC Immatriculation : BE-517-RK Carrosserie : CI N° série type : VF1JMSE0640807822 Kilométrage : 380000(KILOMETRAGE NON GARANTI) Non roulant, vendu avec fiche d'identification TVA RECUPERABLE : OUI	
	250 / 500	

Conditions de vente

ARTICLE 1 : Les enchères sont ascendantes sur mise à prix préalable avec faculté de baisse si besoin est. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire après trois criées successives. Les enchères ne seront reçues que si elles émanent de personnes capables et l'Officier instrumentaire aura la faculté de refuser que soient portées des enchères par les personnes ne disposant pas de la capacité nécessaire à le faire ou à le faire en tenant visiblement à troubler les enchères. En cas de double enchère reconnue effective par l'officier vendeur, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication. L'officier vendeur ou le requérant se réserve le droit de retirer de la vente tout objet figurant sur les publicités et les objets mis en vente même après enchères s'il juge le prix d'adjudication ou de mise à prix insuffisant.

ARTICLE 2 : L'officier vendeur aura la faculté de réunir plusieurs lots. Après avoir été mis séparément en adjudication aux mises à prix fixées, des lots séparés pourront être remis immédiatement en adjudication en une réunion de lots aux mêmes conditions. Par conséquent, les adjudications des lots séparés ne seront prononcées que sous conditions suspensives de non adjudication sur réunion de lots. La mise à prix sur réunion de lots sera égale, à savoir : - en cas de première adjudication de tous les lots séparés mis en vente, au total des prix d'adjudications desdits lots ; - en cas de première adjudication de certains lots séparés et de non adjudication des autres pour faute d'enchères au total des prix d'adjudication des lots adjugés augmenté du montant de la mise à prix des lots non adjugés ; - en cas de non adjudication de tous les lots séparés mis en vente pour faute d'enchères, au total des mises à prix fixées desdits lots. La réunion des lots séparés sera mise en vente sur enchère unique sur la mise à prix ainsi déterminée. Si une enchère au moins est portée sur la mise à prix de la réunion de lots, les adjudications séparées précédentes des lots de la réunion, sont considérées comme inexistantes, et l'adjudication sur la réunion de lots est la seule valable et définitive. Si aucune enchère n'est portée sur la mise à prix de la réunion de lots, les adjudications séparées précédentes sont définitives.

ARTICLE 3 : Les désignations figurant sur les diverses publicités, listes, catalogues ou tout document remis avant ou pendant l'exposition ou la vente, ne sont qu'indicatives et sans garantie d'exactitude. Toute rectification sera annoncée avant ou pendant la vente et consignée au procès-verbal.

ARTICLE 4 : Les désignations figurant sur le bordereau d'adjudication le sont sous la responsabilité de l'officier vendeur et celles figurant les certificats d'authenticité envoyés le sont sous la responsabilité de l'expert. L'officier vendeur ne saurait être tenu pour responsable quant à la nature ou qualité du bien acquis, sauf lorsqu'il en avérera l'authenticité par sa propre estimation de la nature ou qualité sur le bordereau d'adjudication.

ARTICLE 5 : Tous les paiements en principal et frais devront avoir lieu entre les mains de la S.E.L.A.R.L. JUSTITIA pour les ventes judiciaires et de la SAS PAM-ENCHERES, Officiers vendeurs, aussitôt après la vente, par chèque bancaire, chèque postal ou espèces. Les officiers vendeurs se réservent le droit de demander aux acheteurs un règlement par chèque de banque, chèque certifié, ou chèque accompagné d'une lettre accreditative de banque. Les clients non résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire par SWIFT. L'acquéreur paiera comptant entre les mains de l'officier vendeur, le prix principal de son enchère majoré des frais de vente de : frais judiciaire 14.28 % T.T.C (11.90% HT-TVA 20%) frais volontaire 16.80 % (14% HT-TVA 20%) en bonnes espèces ou en moyens de paiement ayant cours légal.

La simple adjudication met l'adjudicataire en demeure de payer le montant de l'adjudication. La compensation même légale ne pourra être invoquée comme moyen de libération. Faute de paiement comptant du prix, les lots non payés pourraient être revendus par l'officier vendeur, soit immédiatement, soit postérieurement (au grès de l'officier vendeur) au frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant sans qu'il soit besoin de mise en demeure ni de formalité préalable sans préjudice aux intérêts et aux dommages intérêts s'il y a lieu. En cas de non paiement dans les huit jours qui suivent la vente, il sera perçu en sus dix pour cent des frais de recouvrement.

ARTICLE 6 : Frais de vente live :

Frais interenchères pouvant être facturés par l'étude ou la Maison de ventes sur matériel et mobilier :1,5% HT (1.80% TTC) du prix d'adjudication pour les ventes judiciaires et pour les ventes volontaires. Pour les véhicules judiciaires ou volontaires 60 € HT (72€ TTC) par véhicule.

Adjudication :Le procès-verbal du Live n'est pas contractuel, les enchères gagnantes sont confirmées après la vente par le commissaire de justice / commissaire-priseur.

ARTICLE 7 : les adjudicataires devront prendre les objets dans l'état où ils se trouveront au moment de l'adjudication avec les seuls accessoires qui les accompagnent à ce moment là. Les objets vendus sont aux risques et périls des adjudicataires aussitôt l'adjudication prononcée. Cette clause est générale et absolue.

L'enlèvement devra avoir lieu immédiatement à la suite de l'adjudication ou à l'issue de la vente. A défaut d'enlèvement dans le délai précité, à moins d'un accord de l'officier vendeur, ce dernier pourra dans les jours qui suivent la vente, revendre à n'importe quel prix les objets non enlevés aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant sans qu'il soit besoin de mise en demeure ni d'autres formalités.

Le délai d'enlèvement et toutes mesures qui peuvent être prises par le requérant ou l'officier vendeur pour assurer l'ordre de la vente, la reconnaissance ou l'enlèvement des lots ne constituent en rien une dérogation à la clause qui précède ; l'adjudicataire devant, dès l'instant même de l'adjudication, assurer comme il l'entend, la garde et la délimitation de son lot. Il ne pourra, par la suite, sous aucun prétexte, être exercé aucun recours contre le requérant ou l'officier vendeur, au cas où les objets adjugés viendraient à être détériorés, volés, incendiés, etc... Les adjudicataires n'auront aucune action en résolution soit en dommages intérêts soit en diminution de prix pour quelques causes que ce soit. La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule. Dispositions communes aux livraisons dans l'union européenne et aux exportations hors de l'union européenne : le paragraphe ne concerne que les véhicules annoncés « vendu avec TVA ». L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée vendue avec original de la carte grise en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire.

ARTICLE 8 : Les dégâts causés à l'immeuble par l'enlèvement des lots adjugés même s'ils sont nécessaires pour cet enlèvement sont à la charge des adjudicataires qui devront en faire leur affaire personnelle avec les propriétaires et locataires de l'immeuble, de manière que le requérant ou l'officier vendeur ne puisse être inquiété ni recherché à ce sujet.

ARTICLE 9 : Le seul fait de l'adjudication vaudra élection de domicile à l'étude de l'officier vendeur soussigné et attribution de juridiction devant le Tribunal Judiciaire de Nancy à quelle somme que les adjudications, même cumulées, puissent s'élever.